ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
9, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-17

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal exclusivement et par poste

...es et Villages français
après la Guerre

Le mouvement de renaissance des vil... et villages, tendant à l'organisation ...tionnelle, saine et esthétique de la vie ...commun, n'est pas né depuis la guer... Déjà un petit groupe d'artistes et de ...logues se préoccupaient du déséquilibre de la vie moderne, résultat ...une industrialisation rapide et imprévoyante au XIXe siècle.

Mais ces promoteurs zélés ne parvenaient guère à intéresser le grand public ...leurs efforts. Aujourd'hui la destruc... de beaucoup de maisons, de villa..., de villes entières a mis sous les ...x de tous l'urgence des réparations, ...personne n'est plus indifférent à la ...estion. Mais trop de gens ont encore ...tort de croire qu'elle se limite aux re...structions dans les pays dévastés. ...puis surtout la dernière offensive al...mande, qui a interrompu et en partie ...sé les travaux entrepris dans les ré...ons libérées en 1917, nous entendons ... : « On a bien le temps de songer ...reconstruire ! Attendons que la guerre ...finie ! » Les personnes qui parlent ...si montrent qu'elles n'ont aucune ...ion de l'œuvre gigantesque et surtout ...ltiple à accomplir. Il s'agit, non pas ...refaire le Nord et le Nord-Est de la ...nce, tels qu'ils étaient avant 1914, ...d'abriter plus ou moins provisoire...nt quelques milliers de réfugiés, ...is de recréer une France plus belle ...ore que l'ancienne, plus et mieux vi..., dans des conditions meilleures ...hygiène physique et morale. Ce pro...mme englobe un grand nombre des ...blèmes qui nous sont familiers : lut... contre les taudis, l'alcoolisme, la tu...rculose, le vice ; éducation de l'en...nce et de l'adolescence ; assainisse...nt des rues, des demeures privées, ...écoles, des usines, etc. ; décentrali...tion par l'amélioration de la vie in...llectuelle des campagnes, de la vie éco...mique et de la salubrité des villes ; ...pression des barrières morales qui ...rent Paris de la province, et aussi ...e de l'autre les différentes classes de ...société.

Celui qui aborde ce sujet, *l'urbanisme*, ...sque le mot a acquis — c'est le cas ...le dire — droit de cité, ne tarde pas ...s'effrayer de son étendue et à ne pas ...oir par où commencer, chaque point ...nt relié à tous les autres. Un livre ...posait pour apporter dans la ques... ce qu'on veut mettre dans la vie ...ique : l'ordre et la lumière.

...e livre, personne n'était mieux qua... pour l'écrire que M. Léon Rosen... Un architecte eût peut-être envi... les problèmes trop techniquement, ...sociologue eût fait trop bon marché ...l'esthétique. M. Léon Bonnier, qui ...à tort que seuls les désœuvrés li... sa préface, note que M. Rosenthal, ...ancien normalien professeur et ...ique d'art ; habitué par conséquent à ...sidérer les choses sous le jour histori... et philosophique, mais en conser... toujours le goût fin du connaisseur. ...pourquoi il n'a point oublié les ...rêts des uns et des autres, et l'on ne ...ra l'étiqueter, d'une part « chimé... utopiste », de l'autre « Philistin », ...gen commode et trop souvent em...yé par les gens sages, de ne pas ...der ce qu'on leur dit.

Avant la guerre, le mal dont souf...ent les villes et aussi les campagnes, ...enait évident ;

Les hygiénistes terrifiés par les pro... de la tuberculose, les ravages causés ...les épidémies, les maladies devenues ...niques, la mortalité enfantine, attes...ent les logements insalubres où les fa...es s'entassaient sans air et sans lu... Ils prouvèrent que les pauvres n'é...ent pas seuls menacés... Pas des statis...ens, ils marquèrent le rapport étroit ...re la mortalité et la superpopulation, ...sence bienfaisante des espaces libres, ...nvitèrent à écarter des centres urbains ...aines, à reporter vers la périphérie ...hôpitaux, à éloigner les cimetières. De ...côté, les sociologues ont signalé les ...équences déplorables de la promis...té du taudis. La vie de famille com...mise par l'impossibilité de créer un ...table foyer, la prostitution, l'alcoo..., un abaissement général de la digni... humaine, voilà les fléaux que l'on peut ...uter à la grande ville moderne... L'op...sion saisissante entre des quartiers ...ains, surpeuplés et sales, et des quar...riches attise les haines sociale. »

L'esthéticien, l'homme de goût qui ...prend ce que les villes ont perdu, qui ...re l'allure de leurs quartiers neufs, ...s'irrite devant les perspectives com...es, s'unit aux sociologues et aux ...ènistes pour réclamer un remède à la ...de des cités. »

...n des résultats du mouvement ac...era de rapprocher la vie agricole ...la vie industrielle : un autre, de di...uer l'antagonisme des classes en ...tant le droit de chacun « à vivre ...un intérieur sain au double point ...e de l'hygiène et de la morale. » ...est la condamnation des « quar...pauvres » où l'on s'est volontiers ...té de reléguer pendant tant d'an... toute une catégorie de citoyens.

...obtenir ces résultats, il faudra ...bien des préjugés et rompre des ...es. C'est pourquoi :

...conviendra d'instituer une propa... énergique pour la diffusion des nou... idées. Le jour où le succès aura, dans quelques cités, couronné un travail de remaniement conduit avec prudence et avec art, un courant favorable se dessinera ; il se formera un esprit, une conscience civiques, capables de provoquer et de soutenir les initiatives. »

Cette propagande gagnera peu à peu à l'urbanisme tous les éléments de la société ; et ceux qui sont chargés des réformes devront ne négliger aucun avis. « Le cantonnier a son point de vue et son expérience de particularités qui peuvent échapper à l'ingénieur en chef. » Chaque citoyen a ses intérêts à faire respecter ; c'est ce qui rend si ardue la préparation d'un plan d'amélioration et d'extension des villes.

Par exemple, il ne faut pas que la circulation, l'activité commerciale d'une grande ville soient paralysés par le désir — pourtant légitime — du promeneur de flâner en toute tranquillité, et, même dans une cité industrielle, le poète ne doit pas être infailliblement puni de mort s'il se laisse aller à contempler les étoiles.

Autre exemple : « Il serait absurde, si l'on aménage un port, de ne pas prévoir un quartier pour les dockers, une usine aura avantage à se trouver à proximité d'un groupe de logements ouvriers. » Mais devra-t-on parquer les travailleurs dans un quartier, les employés, les intellectuels, chacun dans un autre ? M. Rosenthal ne le pense pas :

Tout effort qui aurait pour résultat de diviser les populations selon leur fortune, d'isoler les pauvres des riches, doit être condamné pour les raisons les plus impérieuses. Entre les riches et les pauvres, un contact est nécessaire pour qu'ils se sentent solidaires. Il ne faut pas que les riches puissent se désintéresser de l'hygiène des quartiers populaires, qu'ils laissent subsister avec indifférence, des foyers d'épidémie dont ils se croiraient à l'abri. Il faut qu'ils concourent par égoïsme autant que par générosité à faire disparaître les taudis, à élargir les squares, à décongestionner les écoles. Le voisinage des pauvres exerce un contrôle permanent sur les riches. Il prévient l'étalage d'un luxe insolent. A son tour, il défend le pauvre contre le laisser-aller, et lui conseille la dignité et la tenue. »

Naturellement, M. Rosenthal préconise la création des espaces libres, si nécessaires à l'éducation des enfants, et au développement des jeux de plein air. Il condamne — toujours par véritable esprit démocratique — les parcs splendides et d'entretien coûteux qu'on établit loin des centres, si loin qu'ils deviennent inabordables pour les habitants qui n'ont ni beaucoup de temps, ni beaucoup d'argent. « Pour que les espaces libres accomplissent tout le bien dont ils sont susceptibles, il faut qu'ils pénètrent toute la cité... le type normal serait la maison au milieu d'un jardin. »

La fondation de lieux publics de réunion, dont plusieurs collaboratrices, notamment Mmes Compain et Raspail, ont déjà entretenu nos lecteurs, reçoit la pleine approbation de M. Rosenthal. Il fait remarquer qu'aucun groupement de vie sociale chez nous n'a de local attiré, les partis politiques se réunissent chez un marchand de vins, ce qui ne contribue pas à augmenter leur prestige, ni, risquerai-je d'ajouter, la qualité de nos assemblées législatives.

Je me réserve d'expliquer prochainement les projets d'école et de musée de M. Rosenthal, la longueur de cet article ne me permettant pas aujourd'hui de m'y étendre autant qu'ils le méritent et que j'ai à cœur de le faire. Deux mots seulement de ce que l'on pouvait croire être le nœud de la question, et qui, on doit le voir maintenant, n'en est qu'une partie secondaire, la reconstitution des villes et villages détruits par la guerre.

Tout le monde est d'accord que d'un mal terrible doit sortir un grand bien ; il faut que les agglomérations détruites renaissent régénérées, plus amples, plus saines, mieux outillées, plus belles. »

Mais ne nous faisons pas d'illusions, la tâche est immense : les régions autrefois fertiles n'ont plus de ressources, les eaux, le sol sont empoisonnés par des milliers de cadavres, les forêts hâchées, les champs dévastés ; des habitants qui reviendront, quelques-uns seront mutilés, beaucoup ruinés, presque tous aigris et peut-être difficiles à satisfaire.

« Reconstruire au hasard serait une criminelle folie. Tous les progrès que nous avons envisagés peuvent et doivent se réaliser. Des idées rationnelles, des vues d'ensemble doivent présider à la résurrection des villes et des villages. »

Faudra-t-il reconstruire les monuments artistiques ? Question controversée. M. Rosenthal penche vers la construction d'autres monuments en place des anciens, non pas pareils, mais en style 1920. Il fait confiance à notre art. L'architecture nouvelle devra, selon lui, jaillir de la victoire.

Actuellement, l'important n'est pas de discuter, mais de se grouper en laissant de côté toutes les causes de division. Les Français ont appris à reconnaître qu'ils ont entre eux plus de liens qu'ils ne pensaient et qu'il n'est point indispensable de partager les mêmes croyances, d'être du même milieu, du même métier, ni du même sexe, pour aimer la France et la bien servir.

Alice Berthet.

La Mission américaine
chez les Féministes

Nous avons la semaine dernière signalé la présence à Paris d'une mission américaine de dix-neuf membres parmi lesquels six femmes. Dès que nous avions vu dans un journal l'annonce de cette mission, il y a près d'un mois, nous avions cherché comment approcher les déléguées. La Chambre de commerce américaine à qui nous nous sommes adressées d'abord, n'avait point connaissance de cette mission ; le Consulat, vers qui nous nous sommes ensuite tournées, a répondu le 9 mai à notre lettre du 2 « que la mission arrivée le 4, était au Grand Hôtel ». A ce moment-là, nous nous en doutions. Ceci dit non point pour récriminer, mais pour indiquer que beaucoup d'incertitude a enveloppé la venue de cette délégation et que si quelques détails ont laissé à désirer dans l'enthousiaste réception qui lui fut faite à Paris la faute n'en est point imputable aux organisations françaises.

On doit savoir, d'ailleurs, que la mission composée non seulement de travaillistes comme on l'avait cru d'abord, mais de représentants de tous les groupes sociaux et de toutes les activités des Etats-Unis, venait en Europe sur l'invitation du Ministère des Informations de Londres et qu'elle fut conduite à Paris par des délégués de ce ministère dont une femme, Mrs Talbot. On peut regretter cependant qu'aucune Française n'ait été adjointe à celleci et à notre éminente amie, Mme Carton de Wiart dans toutes les visites officielles de la mission aux institutions de la France en guerre. Peut-être ainsi, dans le si court séjour de nos hôtes, eut-on pu, cependant, ménager aux dames déléguées quelques rencontres avec les femmes françaises. Les grandes institutions féministes toutes prêtes à improviser des réceptions en l'honneur de nos Alliées, ont dû renoncer à leur projet. Seule, *La Vie Féminine*, grâce aux relations de sa directrice, Mlle Thomson, dans le milieu américain, a pu réunir pendant de brefs instants, dérobés à une cérémonie municipale, une partie de la délégation féminine avec les principales personnalités du féminisme à Paris. Quelques minutes de causerie particulière, quelques minutes de discours, c'est tout le souvenir que nos amies d'Amérique emporteront des femmes françaises. Nous garderons, de leur passage parmi nous, une émulation sympathique à gagner nous aussi la confiance gouvernementale dont leurs titres nous les ont montrées pourvues.

En effet, la jeune Amérique, dont beaucoup d'Etats ont depuis longtemps donné le suffrage aux femmes ne craint pas de les charger de postes importants dans le gouvernement. Mrs Helen Grenfell, avec laquelle nous avons pu nous entretenir, a été pendant six ans *Ministre de l'Instruction publique de l'Etat du Colorado*, et maintenant présidente, depuis 9 ans, de la *Commission de Justice pénale* du même Etat, commission composée actuellement de 2 hommes et d'une femme et qui a le gouvernement de toute l'administration pénitentiaire du Colorado.

Mrs Agnès Nestor, qui fut dix ans ouvrière gantière, est aujourdhui une importante personnalité du monde ouvrier de Chicago. Présidente du Syndicat de la Ganterie, présidente de l'Union des Syndicats de femme de cette ville, elle est, de plus, Conseiller de la Défense Nationale ; elle fait partie du Comité de dix femmes attaché au Ministère de la Guerre au Conseil gouvernemental de défense nationale dont *La Française* a signalé la fondation aux premières heures de l'entrée en guerre de l'Amérique. Elle se félicite en riant de voir enfin des femmes françaises. Aux séances de la Bourse du Travail où elle eut été particulièrement heureuse de trouver avec des ouvrières, elle a pu causer tout juste avec deux femmes qui n'en étaient pas.

La troisième déléguée présente à *La Vie Féminine* était notre confrère au journalisme, Miss Higgins. La délégation ayant dû se partager, Mrs Scott, Astor Chanler, et Pragon manquaient.

Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil national des femmes françaises souhaita la bienvenue aux Américaines au nom des Françaises.

Voici quelques fragments de la réponse de Mme Grenfell :

« Je souffre de ne pas pouvoir vous parler en français, mais je crois que les cœurs se comprennent mieux, si tous les mots ne sont pas compris, car les cœurs sont pareils.

« Autrefois un petit groupe d'hommes américains a voulu combattre pour devenir absolument libre. Il n'avait pas une force suffisante et la grande France est venue l'aider en lui envoyant Lafayette. Maintenant, notre Amérique est devenue un grand peuple libre et la France étant attaquée par un peuple de rapine et de carnage et ayant besoin d'une sœur, nous vous disons que nous voilà !

Nous aurions dû venir un an plus tôt, je le pense, je le sais, mais maintenant votre souffrance est notre souffrance, votre lutte est notre lutte, et votre victoire sera aussi notre victoire.

« Vous, femmes françaises, n'êtes pas encore comme nous armées du droit de vote qui fera de vous des citoyennes, mais pourtant vous êtes des soldats qui travaillez à l'œuvre pour la bataille et vous aurez aidé à amener la victoire.

» La France a toujours été à la tête de tout le mouvement intellectuel et c'est pourquoi l'Allemagne la déteste ; nous avons pu juger de cette haine de l'Allemagne en visitant le front, et en voyant combien plus une chose est belle, plus l'Allemagne cherche à la détruire. Mais on ne détruit pas une nation comme la vôtre qui restera à la tête du droit dans le monde et de tout ce qui est beau, aimable et lumineux.

« Je suis pressée de retourner en Amérique pour faire encore mieux comprendre chez nous le beau caractère des Français et des Françaises et le travail considérable des femmes pendant cette guerre.

Ne craignez rien, nous tiendrons avec vous jusqu'à la victoire et nous sommes nombreux. »

Une chaude ovation remercia la très sympathique et emarquable Mrs H. Grenfell, après laquelle diverses oratrices prirent encore la parole, dont Miss Higgins et Mrs Nestor.

Après les remerciements émus des Françaises, on se sépara (trop tôt de l'avis de toutes) avec le sentiment que ces réunions sont bienfaisantes et qu'elles tendent à resserrer d'une plus forte étreinte les cœurs de tous les Alliés.

Aussi nous ne doutons pas qu'une prochaine occasion nous donne plus largement le moye de faire conaissance avec d'autres représentantes du mouvement social aux Etats-Unis.

Une Tentative de Paix par les Femmes

Nous avons indiqué que le journal génevois de Mme Isabelle Debran, Pour le Droit, *avait publié un compte-rendu détaillé du « Congrès de femmes pour la Concorde internationale », organisé à Berne. Le numéro de* Pour le Droit *contenant cet article est maintenant épuisé. Pour ceux de nos lecteurs qui n'auraient pu se le procurer, Mme Debran a bien voulu écrire pour* La Française *un résumé des séances du Congrès, qui en donne un aperçu vivant et significatif.*

Ne pouvant obtenir la paix par les moyens usuels, les Empires centraux redoublent leur propagande pacifiste et défaitiste en Suisse et adressent de vibrants appels aux femmes, par l'intermédiaire de leurs écrivains.

L'une de ces manœuvres a été d'organiser en Suisse, à Berne, sous l'égide d'un comité suisse allemand, une conférence destinée à rapprocher les femmes des deux groupes belligérants, afin de leur permettre de se concerter sur les moyens à employer pour travailler chez elles à une réconciliation des peuples.

Les gouvernements alliés n'ayant pas accordé de passeports à celles des femmes qui les demandaient, l'Allemagne et l'Autriche se virent obligées d'adopter la même attitude. Mais comme ces puissances ne sont jamais embarrassées pour trouver un biais, elles déléguèrent à Berne quelques femmes « chargées d'autres missions », et qui, jointes aux nombreuses Allemandes et Autrichiennes résidant en Suisse, formèrent un contingent suffisant pour assurer au Congrès l'orientation souhaitée.

De même qu'à La Haye, en 1915, les responsabilités de la guerre furent rigoureusement exclues du programme. Les deux premières journées s'écoulèrent, d'ailleurs, dans le plus grand calme. Tolstoi (« Nous sommes tous coupables de tout »), M. Romain Rolland sont fréquemment cités. L'on décrète que la méfiance, la haine et la presse sont les « obstacles à la conciliation internationale », et l'on glorifie la « littérature de paix » (royalement subventionnée par qui vous savez).

La troisième journée (présidente : Mme Hertzka, de Vienne), offre plus d'intérêt. Il est donné lecture d'une « Lettre des femmes françaises au Comité international pour une paix permanente » et adressée aux femmes autrichiennes. Ces « femmes françaises » anonymes ne veulent pas qu'on dresse une liste des atrocités ni qu'on établisse la part que les peuples y prennent. » C'est la guerre... tout le monde et personne n'est coupable... les atrocités doivent être effacées par les femmes. »

A la séance du soir, dans la salle du Grand Conseil, Mme Andrée Jouve (France) lit un rapport sur l'éducation. En raison de son activité en Suisse, on s'attendait à ce qu'elle développât des théories plus subversives. Il n'en est rien : un peu de socialisme, beaucoup d'éducation, un coup d'épingle à l'impérialisme français, quelques aphorismes... c'est tout.

A l'issue de la séance, l'une des organisatrices du Congrès m'accoste pour me défendre de « dénoncer » Mme Jouve. La séance étant publique et le nom de l'oratrice figurant sur le programme, je n'accepte aucun ordre. Il s'ensuit une discussion mouvementée.

Le lendemain, sous la présidence de Mme Jouve, Mme Marg. Debrit, femme du directeur de la fameuse *Feuille*, quotidien germanophile édité à Genève, déclare que les femmes sont les pourvoyeuses de la guerre. Elle propose une motion dont la *Française* a déjà donné le texte et selon laquelle les congressistes s'engagent à s'abstenir, dans le sens le plus *intégral* du mot, de toute participation à la guerre.

Comme on parle ensuite d'envoyer une protestation aux gouvernements qui ont refusé les passeports, je crois devoir dire que le gouvernement français les a refusés parce que les femmes qui les demandaient représentaient, non pas la majorité des Françaises, mais seulement un petit groupe de défaitistes. « A ces mots, disent les journaux, les présidentes se précipitent sur la sonnette et retirent la parole à l'oratrice. »

Elle m'est désormais systématiquement refusée, avec une touchante unanimité et dans un affolement comique. Mme Jouve s'empresse d'affirmer qu'elle est internationaliste et non défaitiste, et Mme Debrit défend sa motion en déclarant que si la Conférence veut être féconde en résultats, il faut à tout prix voter une motion que... Mme Debran doive rejeter avec indignation.

La motion est votée par 32 voix contre 24 et figure comme appendice à une résolution très digne, conforme aux principes du Droit, présentée par une Polonaise, et bien peu faite pour plaire à Mme Debrit. L'appendice annule d'ailleurs totalement cette résolution.

La place me manque pour parler des rapports présentés par un grand nombre d'Allemandes et d'Autrichiennes, par quelques Suisses allemandes et par une Tessinoise. Je ne puis cependant passer sous silence l'attitude énergique de Mme Austra Osolin, directrice, à Berne, du bureau de presse letton, qui donna son pays comme exemple de ce que signifie la paix allemande. « Ce n'est pas une paix, s'écria-t-elle, c'est un viol opéré à la pointe de la baïonnette ! »

Je demande à celles des lectrices de la *Française* qui firent grief à la rédaction d'avoir parlé par anticipation d'un « Congrès défaitiste », si le fait de refuser la parole à une participante de la Suisse... française n'est pas caractéristique, et comment il convient de dénommer un Congrès où des femmes exigent « la paix immédiate, *la paix à n'importe quel prix* ». Si cela ne s'appelle pas du défaitisme, veut-on prendre la peine de m'expliquer ce que c'est que le défaitisme ?

Isabelle Debran,
Directrice de *Pour le Droit* (Genève).

Sauvons l'enfance !

Voici la 2e liste à la date du 11 courant des fonds reçus cette semaine pour la Cure d'air.

Caisse de Secours du Lycée de jeunes filles de Montpellier	Fr. 300
Mme Berthet	10
Mme Croctaine	20
Mme Forsans	60
Mme de Witt Schlumberger	60
Mme J. Regouen-Demaux	300
	750

J'exprime à vos lectrices toute ma reconnaissance et combien je regrette vivement que toute la France ne lise pas encore *La Française*.

« La Cure d'air » a déjà envoyé loin des alertes 314 enfants et cela continuera. La contribution de la Ville de Paris ouvre toutes les espérances et nous avons l'ambition d'en éloigner 2.000. Déjà deux mairies nous chargent d'assurer le départ de leurs écoliers les plus pauvres. Nous avons évacué ceux des écoles municipales du XXe et du XIIIe (20e et 13e), ceux d'une école de sœurs du Ve et ceux d'écoles israélites, car les opinions politiques ou religieuses d'un enfant pâle ou exposé ne nous intéressent pas... Nous ne sommes que des médecins. D'ailleurs quand les familles tiennent que leurs enfants observent leur culte, nous tâchons de leur donner cette satisfaction.

Nous cherchons des correspondantes animées de ce même esprit, acceptant toute la responsabilité de créer un « centre » dans les conditions qu'exposait le dernier numéro de *La Française*. Nous ne savons pas si Bertha s'est définitivement tue, si les hommes gothiques sont définitivement découragés. Nous devons nous comporter comme si... Et puis, pour confirmer le dicton, « à quelque chose malheur est bon ».

Nous ne sommes pas très fâchées de procurer à nos petits parigots anémiés quatre mois de vie au grand air. Je rêve d'un temps où personne n'entendra plus cette navrante réponse d'une miochette à qui je demandais : « Tu connais la campagne ? » « Oh oui, une fois, je suis allée avec maman au cimetière ». Grâce à la méchanceté boche et à la bonté française, la petite fille va dépasser le cimetière.

Dr Cl. Mulon.

LIVRES NOUVEAUX

Grognards et héros de vingt ans, par le Comte de Lort de Sérignan (Perrin), 5 fr.

Pro Patria par V. Giraud (Blond et Gay) 0 fr. 60.

Contre l'esprit allemand de Kant à Krupp, par Léon Daudet (Blond et Gay) 0 fr. 60.

La Dobroudja, par Francis Lebrun (Alcan) brochure.

Les départements envahis d'Alsace et de Lorraine par J. G. Kergomard, professeur d'histoire à Louis-le-Grand (Hachette) 0 f. 50.

Ode à la France, par J. Vassivière (Lemerre) 2 francs.

La Suisse par Louis Dumer (l'Action Nationale), brochure.

L'Inviolable Serment France-Alsace-Lorraine (L'effort de la France et de ses Alliés), brochure.

La liquidation des biens français en Allemagne par *** (Nouvelle Revue), brochure.

Traduction intégrale du Mémoire du Prince Lichnowski (brochure).

DES DIFFICULTÉS DE LA PROPAGANDE
en Province

Est-elle vraiment plus difficile qu'à Paris ?

La secrétaire générale de l'U. F. S. F. nous l'accorde charitablement en son rapport du dernier Congrès national (1).

Sachons gré à Mme Brunschvig de cette générosité, mais — ô provinciales, mes sœurs — ne croyons pas cela.

Au contraire tout apostolat social est extrêmement plus facile en province.

Une propagande d'idées, en effet, se peut décomposer en deux temps.

1° D'abord il s'agit d'apprendre au plus grand nombre possible d'individus qu'il existe, par exemple, une question du Suffrage des Femmes.

Le leur révèlerons-nous par la réunion publique, l'affiche ou le journal ?

Quel que soit le moyen adopté, nous obtiendrons dans les départements, avec moins d'argent et moins de peine qu'à Paris, des résultats beaucoup plus importants.

Les Parisiens habitent loin, sont absorbés par leur tâche quotidienne ou retenus déjà par d'autres engagements qui les empêcheront d'assister à notre réunion publique. Dans les villes, petites ou grandes, il suffit presque d'annoncer la conférence par les journaux locaux pour réunir des centaines de personnes, ravies de trouver un agréable emploi de leur soirée, de leur dimanche.

Trois ou quatre affiches placardées au bon endroit sont déchiffrées par toute une population provinciale ! Combien en faut-il pour retenir les regards des badauds parisiens, attirés par tant de réclames ?

Le journal du pays est lu par toute la ville, lu, commenté et discuté. C'est une voix encore mieux entendue que celle du crieur public.

Dites le nombre de feuilles de toutes couleurs à solliciter — parfois vainement — pour risquer d'être compris de 99 Parisiens ;

2° Ce premier travail de réclame opéré, il faut convaincre.

Nos auditeurs de la réunion publique ?

Allez donc les retrouver dans ce grand Paris !...

Tandis qu'en province chacun se connaît. Une militante experte sait bien « repérer » son monde ; elle parle à celui-ci, envoie M. un Tel à celui-là, ou expédie des brochures à un autre. Ainsi tout un travail peut s'opérer facilement dans les esprits.

A Paris la tâche est plus compliquée. On est impuissant à atteindre des personnes qui s'ignorent, ou n'osent venir à nous, et dont on ne sait pas le nom, le milieu. Souvent, des sympathies cachées — et qui seraient actives si on parvenait à se joindre — sont de la sorte perdues par une cause.

En somme la propagande est essentiellement affaire de relations. Or les relations sont plus faciles en province qu'à Paris. Par conséquent la propagande est plus aisée chez nous.

Soyons-en convaincues et mettons-nous à l'œuvre avec ardeur sans tomber dans le ridicule, lâcheté de ceux qui — sitôt qu'on leur parle de servir une cause — hochent doctement la tête en répondant :

« Dans une autre ville, oui, on pourrait. Mais dans notre pays. Non, il n'y a rien à faire ! »

On dit ça partout.

Ce n'est donc vrai nulle part.

Marie-Louise Baud.

L'Éducation des Adolescents
Observation d'un professionnel à propos d'un Projet de loi sur l'Enseignement post-scolaire

Dans le numéro de *La Française* du 16 mars vous avez lu quelques observations que j'ai cru devoir formuler dans l'intérêt des instituteurs, des institutrices surtout, et dans l'intérêt du *Projet* lui-même.

Je veux tenir aujourd'hui la promesse faite en post-scriptum.

Une façon bien simple de remédier au mal signalé consisterait à ne rien demander aux membres de l'enseignement primaire et à organiser un *personnel spécial*, destiné seulement à l'enseignement post-scolaire. On abandonnerait ainsi l'idée de retrancher une demi-heure de classe chaque jour aux élèves de l'école primaire et on n'obligerait pas les maîtres à négliger un peu — et souvent beaucoup — leur classe, pour porter leurs efforts et leur attention sur « les grands ». L'instituteur et l'institutrice resteraient ce qu'ils doivent être : *les éducateurs de l'enfance* !

Nous les verrions moins affairés, dans la possibilité de consacrer quelques heures par semaine à leurs intérêts et à leur culture générale et professionnelle...

Ce procédé rencontre des objections : d'abord l'intention du « Projet » lui-même de demander une très grande partie de l'effort au personnel enseignant primaire. Voyez à ce sujet l'article 16 qui dit plusieurs fois et comme avec une pointe de malice : « ...Ou à défaut dans les écoles primaires élémentaires ou supérieures. » Voyez aussi le fameux article 24. Voyez enfin l'article 19 : « ...l'éducation générale sera donnée : 1° Par les maîtres des écoles primaires élémentaires et supérieures ; 2° ...et à leur défaut (de certains professeurs)

(1) Voir « La Française » du 22 mars 1918.

...-dactylo, sér. et instr., excel. ...glais, dem. secrétar. Préf. 16e. ...« La Française », 17, rue ...

A VENDRE
...OPRIETE de 22.000 m., en face ...Savigny-sur-Orge. Pour prix ...ments s'adresser à « La Fran...

...e prononciation (zézaiement, ...ent corrigées par Mme Gen... spécialiste, officier d'Aca... d'ouvrages adoptés par la ...28, rue Vauquelin, Paris-V.

...S RECOMMANDEES
...ALIMENTATION
...Régime Diététique
...L. MALTES et DIASTASES
...ds, Convalescents, Enfants, Vieillards
...TES ALIMENTAIRES
...-Parisien. — Fondée en 1887
...l'Arcade, Paris Madeleine
...Téléph. : 308-01
...Biscuits en tous genres ...Tapioca, etc.
...Conserves militaires
...Colis France pour le front ...dans tout Paris. — Expédi... province. — Envoi franco du ca... demande.

...BIERES
...FANTA non alcoolisé ...spéciale pour nourrices
...IERE de TABLE
...(Paris) — Téléph. Wag. 13-82

La gérante : Jane MISME.
...(P. Veyan, dir.), 11, r. Molière

...ROY
...du Programme FRANCO ...l'année
...LOGRAPHIE ...CE, LANGUES ...officielle des Chambres, aux ...Professorat de Sténographie, ...correspondance.

par les maîtres des écoles primaires des communes rurales. »

L'autre objection importante est celle-ci : l'enseignement post-scolaire, demandera beaucoup de tact et d'aptitude pédagogique ; à qui, alors, en confier le soin sinon aux ouvriers de la pédagogie ?

— Dès lors comment concilier procédé et objections ? Comment ne pas accabler le personnel primaire de cette lourde tâche que constituera l'enseignement des adolescents — tout en ne confiant cette éducation (je veux dire l'enseignement général) qu'à ce même personnel ?

Paradoxal et embarrassé ? — Non pas ! Voyez :

Il faut des professeurs spécialisés, destinés *seulement* à l'enseignement des adultes et n'ayant que ce souci. Pour la gymnastique, la natation, l'agriculture (maniement des outils) l'enseignement ménager (notions culinaires pratiques), là où ils n'existent pas il serait aisé d'improviser ou plutôt de créer rapidement ces maîtres spéciaux.

Pour ce qui demande plus de culture et de science pédagogique, pour la culture générale, qu'on « détache » à l'enseignement post-scolaire un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices. On pourrait avoir ainsi, *dans chaque canton* un personnel roulant et ambulant, qui donnerait ses cours non dans chaque commune mais dans des centres où seraient convoqués les grands élèves des communes environnantes. Ce personnel pourrait même étendre son action à plusieurs cantons sans atteindre toutefois à l'arrondissement qui serait certainement trop étendu et disperserait les efforts.

Ainsi l'école primaire conserverait ses maîtres, tout en en donnant un nombre suffisant aux adultes. Je veux dire : la proportion des maîtres prélevés serait faible et ne priverait pas l'école. Mais du fait du *déplacement* des professeurs spéciaux chargés de l'enseignement post-scolaire cette même proportion serait suffisante pour assurer à l'éducation de l'adolescence la participation que le « Projet de loi » et la nécessité d'une compétence pédagogique réclament.

Les objections seraient totalement satisfaites si on donnait de *nombreux sièges* aux institutrices et aux instituteurs au sein des commissions établies par l'article 10. De cette façon, si la tâche primordiale du personnel primaire — l'éducation des enfants — doit lui ôter la possibilité de s'occuper efficacement des cours (puisqu'il ne peut s'en occuper directement) du moins ce même personnel, en étant *largement représenté* dans les commissions communales et départementales pourrait-il donner des conseils, des directions de haute valeur pédagogique et pratiques inspirées par le sens des méthodes d'enseignement au peuple.

Ainsi l'instituteur ne donnerait pas les cours, ne passerait pas son temps en un perpétuel et assommant va-et-vient à toute allure entre sa classe, la mairie, les conférences post-scolaires, ses affaires personnelles et sa culture intellectuelle auxquelles un temps infime serait forcément *et dangereusement* réservé ! Il inspirerait les commissions desquelles il ferait partie *de droit* et en grand nombre.

Les instituteurs ne seraient pas chargés de l'enseignement post-scolaire, mais les professeurs de cet enseignement seraient des instituteurs. On aurait sur l'éducation des adolescents toute garantie. La compétence lui serait assurée ! *Et la création de cet enseignement n'entraînerait pas la dégénérescence de l'école primaire élémentaire.*

Il y aurait qu'un tout petit inconvénient: la nécessité de voter quelques millions pour la rémunération de ce personnel obligé de se déplacer fréquemment, et l'obligation de sortir de la routine en donnant après examen, et sur la proposition des inspecteurs primaires le titre de professeur des cours post-scolaires à des instituteurs et à des institutrices « détachés », qui auraient je crois assez de travail !

Louis Portier.
Instituteur.

GUERRE A L'ALCOOL

Qui paie les campagnes pour l'Alcool

Le bulletin de L'Alarme *détache de l'éloquent discours prononcé par M. E. Lafont à la Chambre des Députés le 14 mars, ce passage significatif :*

Je suis sûr que M. Bouffandeau lui-même regrette son propre entraînement de tout à l'heure, lorsqu'il parlait des campagnes antialcoolique payées dans les journaux. Vous voyez, monsieur Bouffandeau, j'en parle en souriant, car je n'ai pas pris au sérieux ce que vous disiez, je l'avoue très respectueusement.

Oui, il y a des campagnes antialcooliques payées dans les journaux. Ceux-ci ont tellement peur des débitants de boissons ou des distillateurs qu'il est bon que quelques personnes généreuses, qui destinent leur argent à des besognes humanitaires, aillent dire à tel ou tel grand quotidien : « Oserez-vous insérer un article contre l'alcool ? Voilà pour que vous le fassiez, au moins comme réclame. »

Regardons de l'autre côté comment sont alimentées dans la presse les campagnes alcooliques qui, dans les hebdomadaires, les quotidiens et trop souvent dans toutes sortes de publications, viennent soutenir l'état de choses actuel et combattre d'une manière acerbe les transformations que nous demandons, ou quelquefois les hommes qui se font les instruments passagers de ces transformations ? Nous verrons qu'elles viennent bien rarement d'un souci de l'intérêt général, d'un désintéressement préexistant et que l'on peut toujours suivre le fil qui conduit de l'article à la caisse chaque fois qu'on trouve dans une publication des informations du genre de celles auxquelles je fais allusion. (*Très bien ! très bien !*)

Je ne rappellerai pas des souvenirs qui feraient dresser à son banc M. le sous-secrétaire d'Etat de la justice militaire, s'il était là et s'il m'entendait, une instruction en cours où l'on trouve un certain citoyen qui alimentait régulièrement, au nom des grandes organisations alcoolistes dont il était l'agent, une certaine propagande dans la presse.

Par conséquent, ne parlons pas des campagnes payées, car, si nous trouvions *quelques centimes* dépensés d'un côté dans ce but et honorablement dépensés, nous trouverions des *centaines de mille francs et même des millions dépensés de l'autre côté* d'une façon qu'on ose beaucoup moins avouer. (*Très bien ! très bien !*)

Ernest Lafont.

♣

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président : M. JEAN FINOT.

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE

L'Atelier des Mutilés

Le 23 février dernier, la Section d'Assistance et de Prévoyance sociale du Conseil National des Femmes Françaises entendait Mme David Weill parler de l'Atelier des Mutilés, dont elle est l'administrateur.

Nul n'était mieux qualifié que le Rapporteur Général de la question des Ecoles de Rééducation professionnelle au Congrès des Mutilés de mai 1917, pour traiter un tel sujet. Elle eut à étudier et à résumer les rapports de 32 écoles.

L'oratrice, dont l'expérience égale le dévouement s'efforça de faire partager sa confiance dans l'avenir des invalides, qu'il faut aiguiller vers les métiers où les valides gagnent de gros salaires afin de parer dans une certaine mesure à la diminution de production du blessé. Il importe donc que les métiers trop longs à apprendre et les métiers comportants du chômage soient éliminés ; il en est de même de ceux qui n'ont qu'une vogue passagère, et surtout de ceux qui éloignent le mutilé de son lieu d'origine, car il ne faut pas le déraciner.

En une étude raisonnée, et méthodique. Mme David Weill examina les professions ayant donné les meilleurs résultats ; elle fit ressortir que la réadaptation à l'ancien métier devrait être envisagée pour chaque métier par des techniciens se joignant aux mutilés désireux de reprendre leur travail d'autrefois. Cette question si importante influe sur la vie économique du pays, car il y a là toute une série d'ouvriers expérimentés à « récupérer » pour l'industrie française, dont il faut soutenir le bon renom.

Elle fit ensuite un bref historique de son œuvre, la relation des difficultés éprouvées pour le recrutement de l'école, et une description très vivante des travaux entrepris, des sauvetages opérés parmi ces « héros » dont il a fallu faire des « hommes »... Sous son impulsion, contremaîtres et mutilés s'ingénièrent à créer des appareils pour suppléer au membre absent ou pour en faciliter l'usage. La plupart sont remarquablement conçus et s'adaptent avec une précision scientifique. A l'atelier, des aveugles même purent, grâce à un outillage spécial, apprendre un métier du bois infiniment plus productif que la fabrication des brosses.

Elle insista sur cette particularité que l'ébénisterie, le charronage, la tonnellerie, le tournage, le vernissage au tampon, par exemple, procurent des salaires variant entre 10 et 18 francs, avec des apprentissages relativement rapides au cours desquels sont payés des salaires journaliers de 4 à 5 francs, indépendamment de l'allocation.

En résumé, au cours de trente mois d'exercice, 400 hommes ont été utilement conseillés, dont 238 ayant passé aux ateliers, 150 gagnant honorablement leur vie et 49 qui ont reçu des instruments de travail fabriqués spécialement pour eux.

Tous ces résultats n'ont pas été obtenus sans peine, et ce que la conférencière ne dit pas, et qui doit être dit, c'est la lutte constante qu'elle eut à soutenir pour réunir les ressources nécessaires (dues à un petit groupe de philanthropes où son nom figure au premier rang), pour assurer l'existence matérielle des élèves de l'école par diverses combinaisons, pour relever leur courage et les réconforter, car ils sont parfois bien déprimés. Sortis de l' « Institut National de Saint-Maurice », ou recommandés par l' « Aide immédiate aux Invalides de la guerre », ils se trouvent brusquement aux prises avec les réalités si tristes de leur existence nouvelle. Elle a réussi à leur redonner confiance en eux-mêmes ; une grande satisfaction a été pour elle de voir à la sortie de l'atelier, quelques mutilés s'établir à leur compte ; notamment un amputé de bras aujourd'hui installé à Roye (Somme), un aveugle à Saint-Maur, un autre dans l'Ain, après avoir reçu de l'œuvre une somme destinée à assurer le fonds de roulement, un établi et des outils. Mme David Weill espère que cet exemple en suscitera d'autres, et que de nouveaux élèves voudront retourner au foyer natal pour s'y créer une situation indépendante.

L'Ecole est gracieusement hospitalisée par la Société « l'Atelier », assistance par le Travail, qui prêtes on local, assume la charge des appointements du directeur et du personnel, des impôts, etc.

Le chiffre des entrées va croissant, et Mme D. Weill a raison de penser que les organisations comme celle qu'elle dirige sont appelées à rendre leur maximum de services à la fin des hostilités : aux mutilés occupés par charité à des emplois peu appropriés à leurs aptitudes, à ceux qui seront las d'attendre, désœuvrés, des places de l'Etat, à ceux, enfin, qui ne craindront plus qu'une profession rémunératrice ne les prive d'une partie de leur pension.

Elle aura été une des pionnières les plus ardentes dans cette œuvre d'amélioration du sort de nos glorieux blessés en contribuant à leur rééducation professionnelle.

A. Henry-Nathan,
Vice-présidente de la Section d'Assistance et de Prévoyance sociale au C. N. F. F.

Notre prochain numéro sera consacré à : « *La Part des Femmes dans l'Œuvre de Restrictions.* »

Carrières Féminines

CONCOURS D'ADMISSION AUX ECOLES VETERINAIRES

Le prochain concours d'admission aux écoles nationales vétérinaires aura lieu le premier août 1918.

Les écoles vétérinaires sont établies à Alfort, à Lyon, à Toulouse.

L'admission s'opère par voie de concours. Les épreuves écrites comportent une composition de physique et chimie, une composition d'histoire naturelle, une composition française. Les épreuves orales portent sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle.

Les candidats doivent être âgés de 17 à 25 ans, et bacheliers.

La demande d'admission au concours, écrite sur papier timbré doit être adressée, avant le premier juillet au Ministère de l'Agriculture ; elle doit mentionner le centre d'examen choisi. Les villes où les épreuves écrites ont lieu sont : Alfort, Amiens, Angers, Bordeaux, Châlons; Dijon, Limoges, Lyon, Nîmes, Rennes, Toulouse, Alger.

Joindre à la demande l'acte de naissance, la copie certifiée du diplôme de bachelier, un certificat de médecin et un certificat de moralité délivré par le chef d'établissement scolaire où le candidat a accompli sa dernière année d'études ou, à défaut, par le maire de sa dernière résidence.

La durée des études est de quatre ans. Le diplôme de vétérinaire est délivré après examen à la sortie de l'école.

Prix de la pension : 1.000 francs par an. Demi-pension : 650 francs ; externat : 400 francs.

Aucune disposition du règlement n'élimine les femmes. Toutefois, le premier bureau de la Direction des services sanitaires et scientifiques du Ministère de l'Agriculture qui nous a obligeamment fourni les renseignements ci-dessus, nous prévient que les candidates admises au concours ne pourraient suivre les cours de l'école qu'en qualité d'externes « les dispositions des locaux ne permettant pas de leur assurer des conditions d'isolement. »

Il y aurait un grand intérêt à ce que des jeunes filles fussent admises dans ces écoles. Non seulement elles pourraient remplacer les vétérinaires en donnant toute sécurité aux personnes qui auraient recours à elles, mais il serait bon qu'il y eût dans les campagnes des femmes instruites, capables de fournir aux fermières des conseils non plus empiriques, mais scientifiques et sûrs pour les soins à donner aux animaux, l'hygiène de la ferme, etc.

Si quelques lectrices nous le demandent, nous publierons tous les renseignements utiles sur le concours et l'école.

APPRENTISSAGE PAYE DE DESSIN INDUSTRIEL

Le ministre de l'armement et des fabrications de guerre fait connaître que des cours sont organisés à Paris, en vue de la formation ou du perfectionnement professionnel des dessinateurs et des calqueurs industriels nécessaires aux divers services et établissements du ministère de l'armement et des fabrications de guerre et éventuellement, aux établissements et aux usines privés travaillant pour la Défense Nationale.

Ces concours sont ouverts aux dames et hommes.

Diplômes exigés :

1° **Dessinateurs, hommes.** — Certificat d'études primaires supérieures ou certificat d'études pratiques industrielles.

Dames. — Brevet élémentaire.

2° **Calqueurs, dames et hommes.** — Certificat d'études primaires.

Durée des Cours. — Dessinateurs : 3 mois ; calqueurs : 2 mois.

Ouverture des cours. — Mercredi 15 mai 1918.

Appointements pendant la durée et à la sortie des cours. — Les élèves compteront dès leur inscription, au nombre des établissements relevant du ministère de l'armement et des fabrications de guerre ; ils recevront, pendant la durée des cours de perfectionnement, un traitement mensuel de 135 francs.

Les appointements alloués aux élèves à la sortie des cours seront ceux en usage, dans les établissements de l'artillerie, les appointements de début étant fixés selon la note de classement obtenue par l'élève.

Inscriptions aux cours. — Les demandes d'inscriptions aux cours seront reçues tous les jours de la semaine de 15 à 17 heures et le dimanche de 10 à 11 h. 1/2, 14, rue de la Trémoille (direction de la main-d'œuvre, 2e section, service des écoles de perfectionnement professionnel.

QUELQUES NOUVELLES OCCUPATIONS

Le journal suffragiste anglais « Common Cause », a publié toute une série d'articles sur des carrières féminines jusqu'à présent peu connues et peu encombrées, et appelées à se développer considérablement en raison de leur importance dans la vie moderne. Voici, très résumés, quelques renseignements sur celles de ces professions qui paraissent les plus utiles à connaître ; les chiffres des salaires et les autres conditions ne sont exacts qu'en Angleterre, mais nous les donnons à titre d'indication.

Fabrication des verres d'optique. — Jusqu'ici seules les marques allemandes de verres d'optique, Zeiss, Goerz, etc., étaient estimées ; il y a donc intérêt à perfectionner cette industrie dans les pays alliés et à y ressaisir une supériorité ; ceci signifie que l'activité dans ce domaine va être doublée ou triplée et qu'il y faudra du personnel.

Cette fabrication demande de la dextérité, de la délicatesse de toucher, et du soin. Un coup de polissoir maladroit suffit pour rendre une lentille inutilisable. La vérification, à tous les degrés de la préparation, est aussi très minutieuse et c'est d'elle en grande partie que dépend le résultat. Une des difficultés consiste à « centrer » la lentille, c'est-à-dire à faire coïncider le centre optique avec le centre géométrique. L'opticienne doit être capable d'une attention soutenue, et avoir une très bonne vue, surtout pour la vérification. Des écoles d'apprentissage sont organisées en Angleterre sous les auspices du Ministère des Munitions. L'apprentissage dure de 6 à 20 semaines, pendant lesquelles l'apprentie reçoit 12 fr. 50 par semaine. Le salaire de début est 25 fr. par semaine et augmente au bout de six mois (31 fr. 25 par semaine). Le travail est de 8 à 10 heures par jour, il y a une demi-journée libre dans la semaine.

Bactériologie. — Des femmes sont employées maintenant dans les laboratoires de pathologie et de bactériologie des hôpitaux civils et militaires. La campagne contre les maladies vénériennes entraînera la création dans toute la Grande-Bretagne de nombreux « laboratoires Wassermann » où l'aide des femmes sera désirée. De plus, comme le temps manque en ce moment pour les recherches scientifiques, on accumule les observations et les matériaux ; une fois la guerre finie, il y aura là un vaste champ d'études qui nécessitera beaucoup de travailleurs ou travailleuses.

Les qualités requises pour ce travail sont à peu près les mêmes que pour l'optique : délicatesse de manipulation, patience à toute épreuve, esprit d'observation et d'initiative pour le choix des méthodes. Pour devenir habile et gagner un salaire raisonnable il faut une préparation dans un bon laboratoire, de 18 mois environ, après certaines études scientifiques préalables. Le gain est très variable ; les femmes qui ont un diplôme scientifique sont payées tout de suite plus que d'autres. Dans les hôpitaux actuellement les aides de laboratoire sont très peu payées relativement à la somme d'études antérieures nécessaires et au travail ; cela vient beaucoup de ce que la Croix-Rouge fournit des aides bénévoles. Les femmes bactériologistes devraient s'entendre pour exiger des salaires équitables.

Ingénieurs, mécaniciennes. — Si l'on jugeait d'après ce qui se passe maintenant, on dirait que ce sont là les professions féminines par excellence, puisque ce sont celles qui occupent le plus grand nombre de femmes. Et nul ne sait si ce nombre diminuera après la guerre, ou s'il augmentera. On dit que les femmes sont meilleures que les ouvriers pour le travail machinal, demandant la répétition des mêmes mouvements. Ces généralisations ne sont jamais absolument justes et les patrons et les ouvriers ont peut-être intérêt à cantonner les femmes dans les travaux automatiques pour laisser aux hommes non seulement ceux qui demandent beaucoup de force, mais aussi ceux qui exigent une grande habileté professionnelle et comportent une haute responsabilité. Les conditions extraordinaires qui ont causé l'entrée des femmes dans les usines métallurgiques, et la façon chaotique dont elles font leur apprentissage ne permettent guère de se faire une idée précise de leurs aptitudes ni de leur avenir dans ces métiers.

Publicité. — Il faut absolument écarter de cette profession les femmes qui croient déroger en l'exerçant, et celles qui comptent y gagner largement leur vie sans rien faire. Sauf ces deux exceptions, la profession peut convenir à un grand nombre de femmes et offre de multiples débouchés.

D'abord, les grandes maisons de publicité emploient beaucoup de jeunes filles comme sténo-dactylographes. C'est là que celles qui veulent entrer dans la carrière peuvent le mieux faire leur apprentissage, il leur suffit de regarder autour d'elles et de faire leur profit de ce qu'elles observent. Beaucoup de femmes qui ont aujourd'hui une belle situation ont débuté ainsi : une simple dactylographe intelligente peut avoir à remplacer par hasard quelqu'un dans un autre emploi, et y faire apprécier ses qualités.

Il y a ensuite des femmes représentantes de journaux qui vont offrir aux maisons de commerce la publicité dans leur journal. Cet emploi demande une certaine intuition psychologique, du tact, de la persévérance, et un « optimisme éternel ». La tâche est remplie quand la commande est assurée, mais « l'art » consiste à laisser le client satisfait d'avoir fait la commande et désireux de la renouveler. Cela n'est pas facile, mais les femmes réussissent souvent mieux que les hommes. Les dessinatrices de publicité commencent à devenir assez nombreuses. Ce genre de travail exige une bonne connaissance du dessin, mais il faut être prête à sacrifier les règles de l'art aux besoins de la réclame ; il importe au commerçant que sa marchandise se vende, et non que les règles soient observées.

Une autre manière encore de gagner sa vie dans la publicité consiste à écrire des articles de réclame dans les grands journaux. Les femmes, qui achètent beaucoup, savent souvent mieux faire ces articles que les hommes, parce qu'elles connaissent mieux le point de vue des acheteuses. La demande actuelle de tels articles est minime, mais ce mode de publicité a des chances de se développer beaucoup après la guerre, et comme il importera de faire connaître les produits nationaux à l'étranger, on recherchera probablement de préférence les personnes qui connaîtront plusieurs langues étrangères.

Enfin, les femmes peuvent encore être agents de publicité de grandes maisons de commerce ou directrices de la publicité d'un journal. Ces emplois sont très bien rétribués. Cette carrière qui n'est qu'à ses débuts offre de belles promesses d'avenir.

A. B.

LES FEMMES DANS LES BANQUES

« Un bourgeois socialiste libre » raconte dans l' « Avenir Syndical » une expérience assez malheureuse d'emploi des femmes dans une banque. On avait commencé par placer les jeunes filles au service des coupons. Tout allait bien, si bien qu'on fut encouragé à étendre les attributions des employées. On le fit d'autant plus volontiers qu'elles étaient moins rémunérées que les hommes, ce qui n'empêchait pas, naturellement, qu'on attendit d'elles un service d'égale valeur sinon meilleur.

Déception : il y eut des étourderies, des erreurs (dues surtout, semble-t-il, à l'ignorance des langues étrangères) et tout cela se chiffra par une élévation des frais de renseignements de 85.000 francs. Que faut-il conclure ? Ne nous hâtons pas d'admettre que les femmes soient moins capables que les hommes de réussir dans ce genre de travail qui n'a rien de spécialement masculin.

« Il y a eu, il y a encore d'importantes maisons de banque et de commerce, dirigées par des femmes. Il y a eu notamment, à Paris, la maison de haute banque Vve Kinen et Cie ; à Lyon, la maison Veuve Morin-Pons et Cie. L'exemple de Mme Boucicaut, qui a été à tous points de vue l'associée de son mari, en est une preuve éclatante.

Seulement, là, comme ailleurs, avant d'exercer un métier, il faut l'apprendre. Les Ecoles supérieures de commerce, depuis la guerre, ont ouvert leurs portes aux jeunes filles qui n'y ont pas fait mauvaise figure : même, dans deux écoles de province, ce sont elles qui ont remporté le premier diplôme.

« Et puis, il faut bien le dire : Si les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent, les administrations ont le personnel qu'elles engagent, et leur choix est trop souvent dicté par des considérations absolument étrangères à la bonne exécution du travail. »

Le « bourgeois socialiste libre » va un peu loin en prétendant que « il ne faut qu'exceptionnellement confier aux jeunes filles les emplois demandant une attention soutenue ». Celles à qui « tout est sujet de distraction, une mouche qui vole, une robe neuve, un rayon de soleil, un coup de tonnerre » n'ont peut-être besoin que d'un peu de sévérité et de maturité. Et un joli minois qui passe n'a-t-il jamais donné de distraction aux employés modèles du sexe fort ? Ajoutons qu'en rétribuant mieux les employées, on aurait droit d'exiger d'elles davantage et il serait plus facile d'éliminer les incompétentes.

COURRIER DES LECTEURS

Mme D. (à Limoges-Fourches). — Merci d'avoir songé à travailler pour « La Française ». Mais à mon grand regret, ainsi que je vous l'ai dit il m'est interdit de lire des manuscrits au crayon.

Mme M. L. L. — Cet article est la reproduction de celui des « Nouvelles Religieuses » dont nous avons parlé la semaine dernière. La situation que vous constatez n'est point la même partout, et je ne crois pas que d'une manière générale votre crainte soit fondée. On ne l'a que trop au Parlement. Mais faits ne l'ont point justifiée. L'équilibre des forts ne l'ont point justifiée. L'équilibre des partis n'a pas été changé, par le vote des femmes. Il a seulement favorisé les réformes d'ordre social sur lesquelles les gens de bien de tous les partis sont d'accord.

Mme F. T. (Marseille). — La femme ne porte le nom de son mari qu'en vertu de l'usage. Légalement elle garde le sien et un acte officiel qu'elle signerait du nom de son mari serait nul. Vous avez certainement remarqué que les notaires vous demandent de signer votre nom de famille. Donc le mari a tout droit d'interdire l'usage de son nom quand il lui plaît. Cette question a préoccupé beaucoup de féministes qui loin de se plaindre que le nom du mari ne soit pas imposé par la loi à l'épouse, s'en félicitent et souhaitent même que la femme ne porte pas du tout le nom du mari et que, de plus, les enfants portent le nom de leur mère ; cela simplifierait bien des choses. D'ailleurs déjà dans beaucoup d'unions où la femme exerce une profession d'ordre public parmi les avocats, les médecins, les artistes, elle continue à ne porter que son propre nom ; exemple : l'avocate Maria Vérone qui fait pourtant avec son mari l'avocat Lhermitte le meilleur ménage et que personne ne songe jamais à appeler Mme Lhermitte. D'autres continuent à signer leurs œuvres de leur seul nom ; exemple : le sculpteur Yvonne Serruys qui dans la vie courante ajoute au sien le nom de son mari Pierre Mille. Beaucoup d'autres signent de leur nom auquel elles ajoutent celui de leur mari. Il n'y a donc aucune humiliation pour une femme à ne pas user publiquement du nom de son mari ; au contraire c'est une affirmation de sa propre personnalité. Mon avis sur ce sujet est qu'une femme devrait toujours pour sa signature privée ou publique et pour l'exercice de sa profession quelle qu'elle soit, libérale, commerciale ou autre, n'employer que son nom. Dans la vie mondaine ou ménagère, ou l'usage du nom du mari ne peut avoir de conséquence fâcheuse pour la femme, c'est une affaire d'entente entre les époux. D'ailleurs ces choses n'ont pas d'importance jamais dans les ménages unis.

Mme O. B. (Saumur). — Mes félicitations d'être dans un air meilleur et organisée pour échapper aux fluctuations atmosphériques de Paris. On prend note de la villa à louer. Voulez-vous mettre une annonce ici. Excusez de ne pas répondre autrement à votre lettre pour cause de fatigue extrême. Merci de l'article reçu trop tard pour ce numéro.

Mme Sogno. — Merci de vos encouragements. Hélas ! une pétition qui réclamerait la fermeture des débuts de boissons aurait encore moins d'effet que celles qui réclament la suppression de la vente de l'alcool de bouche. Voyez ce qui se passe à la Chambre. Ne nous décourageons pas pourtant et continuons à protester.

Mme M. P. (de Laval). — J'ai demandé à des spécialistes une liste d'ouvrages de puériculture. Je peux vous signaler dès maintenant « La Mère et l'Enfant » de Mme Moll-Weiss.

Mme Crémieux. — Le journal vous a été toujours régulièrement envoyé à l'adresse primitivement donnée. Veuillez bien nous faire parvenir 0 fr. 50 pour changement d'adresse et 0 fr. 30 pour les trois exemplaires que vous nous demandez et que nous vous envoyons par courrier.

M. Van Linthout. — Nous regrettons mais comprenons un peu cette irrégularité du service postal. Demandez-nous toujours les numéros dont vous êtes ainsi privé. Nous remarquons que votre adresse sur votre lettre est suivie des lettres A. B. Ces lettres sont-elles nécessaires ? Car elles ne figurent pas dans votre inscription d'abonnement ni par conséquent sur votre bande.

Une mère en deuil. — Nous vous remercions de votre envoi et sympathisons avec l'idée contenue dans votre poème. Mais « la Française » s'est imposé depuis la guerre la règle de ne point publier de vers.

La Presse et les Femmes

Mme Adrienne Lautère publie dans le « Telegraaf », des articles francophiles qui contribuent intelligemment à faire connaître à la Hollande les points de vue français. Elle a raconté en janvier 1918, son entrevue avec Mme Julie Siegfried au sujet de l'Alsace-Lorraine.

LISEZ FAITES LIRE

"La Française"

qui renseigne et défend les femmes

les aide à remplir leurs devoirs

et à obtenir leurs droits

Chronique des Œuvres et Institutions

L'ART DE FRANCE

Projets de loi sur l'Apprentissage

Nous avons annoncé dans le numéro du 2 février, que la Société « l'Art de France » avait adopté des résolutions relatives à la constitution de Chambres de métier.

Au cours de ses séances cet hiver, la Société a discuté et voté 2 projets de loi, l'un sur le **contrat d'apprentissage** basé sur la proposition de loi déposée à la Chambre en 1907 par M. Henry Michel, l'autre concernant l'apprentissage en général, basé sur une proposition de loi déposée en 1909 par M. Gustave Dron.

Un article du premier projet exclut du droit de prendre des apprentis :

1° Tout chef d'établissement qui se spécialise dans un détail de métier ;

2° Les individus qui ont subi une condamnation pour crime ;

3° Ceux qui ont été condamnés pour attentat aux mœurs ;

4° Ceux qui ont été condamnés à plus de trois mois d'emprisonnement pour les délits prévus par les articles 388, 401, 405, 406, 407, 408, 423 du Code pénal.

Un autre article énumère les devoirs du patron envers l'apprenti, devoirs de protection, d'instruction professionnelle, d'éducation morale et de soin, analogues à ceux du père envers l'enfant.

L'autre projet vise la création des cours professionnels collectifs, obligatoires et gratuits ; ces cours seraient administrés par un comité local composé du maire, des inspecteurs et inspectrices du travail de l'enseignement technique et primaire, du directeur des cours, enfin des délégués des signés par les patrons et les ouvriers, par les souscripteurs et les professeurs des cours. Les frais seraient répartis entre la commune et l'Etat d'une part, et les chambres d'établissement d'autre part, au moyen d'une taxe d'apprentissage sur les industriels et commerçants de la région.

LA MAISON DE L'ENFANT

Mme Hollebecque va faire paraître prochainement une brochure sur la « Maison de l'Enfant ». Les chefs de groupes, les lecteurs qui désireraient recevoir un certain nombre d'exemplaires pour la propagande sont priés de s'inscrire dès maintenant, le prix de la brochure sera de 0 fr. 50. « La Française » recevra des inscriptions et publiera la liste.

SECOURS AUX VEUVES ET ORPHELINS

On trouvera dans le numéro d'avril de « l'Assistance éducatrice », 92, rue de Malakoff-Vert, (14e), un tableau très bien ordonné des œuvres d'assistance aux veuves et orphelines de guerre (Noms et adresses des Œuvres, attributaires, modes d'assistance et conditions).

Dame sténo-dactylo, sér. et instr. cr. réf., notions anglais, dem. secrétar. Prél. Rép. Bureau « La Française », 11, r. Annonciation.

A VENDRE

BELLE PROPRIETE de 22.000 m., en bloc de la gare de Savigny-sur-Orge. Pour prix et renseignements s'adresser à « La Française ».

Défauts de prononciation (zézaiement, etc. rapidement corrigées par Mme Gallis, professeur spécialiste, officier d'académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vauquelin, Paris.

MAISONS RECOMMANDÉES

ALIMENTATION

pour Régime Diététique
FARINEUX, MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1880
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 203-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine économise temps, peine et argent. Est seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un excellent Potage-Consommé Riche. Sauces excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume sa valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 152, rue Réaumur, Paris (2e).

BIERES
BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
rue Guyot (Paris) — Télép. Wag.

ECOLE ROY
rue Lagrange
PARIS (Ve)
COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année
STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES
Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres
Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'aux Professorats de Sténographie
Cours GRATUITS et cours réunis. — Cours par Correspondance.
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

La gérante : Jane [illegible]
Imp. des Arts (P. Vayssé, dir.), 11, r. [illegible]